

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Référence du document : [BM-SIGN-CGUv2vDGSSI]

Date de publication : 05/03/2024

Version: 2.0

Historique de modifications

Version	OID	Date	Description des modifications
1	NA	08/10/2021	Version initiale basée sur la loi 53-05
2	1.2.504.1.1.3.1.1.0.1.5	05/03/2024	Actualisée selon la loi 43-20 et soumise à la DGSSI

Table des matières

1.	Définitions.....	4
2.	Identification du prestataire de service de signature électronique.....	6
3.	Champs d'application	6
4.	Mises à jour des CGU	7
5.	Identification du Donneur d'Ordre	7
6.	Identification de l'Utilisateur.....	7
7.	Présentation des services proposés par Barid Media	7
8.	Modalité d'utilisation de la Plateforme.....	8
9.	Responsabilité de Barid Media	9
10.	Obligations communes de l'Utilisateur, du Visiteur et du Donneur d'Ordre	10
11.	Responsabilité de l'Utilisateur	12
12.	Responsabilités du Donneur d'Ordre	13
13.	Propriété intellectuelle	13
14.	Protection des données à caractère personnel	13
15.	Respect de la confidentialité.....	14
16.	Liens vers d'autres sites	14
17.	Sécurité de la Plateforme	14
18.	Réclamations	14
19.	Loi applicable - Tribunal compétent.....	15

1. Définitions

Pour les besoins des Conditions Générales d'Utilisation, les termes ci-après ont la définition suivante :

Archivage Electronique	Actions, outils et méthodes mis en œuvre pour réunir, identifier, sélectionner, classer et conserver des contenus électroniques, sur un support sécurisé, dans le but de les exploiter et de les rendre accessibles dans le temps, à titre de preuve ou à titre informatif. La durée de l'archivage électronique est déterminée par le Donneur d'Ordre.
Archivage Electronique Qualifié	Service d'Archivage Electronique fourni par un Prestataire de Services de Confiance Qualifié qui utilise des procédures et des technologies permettant d'étendre la fiabilité des Signatures Electroniques Qualifiées au-delà de la période de validité technologique, conformément à l'Article 12 de la Loi n° 43-20.
Autorité de Certification	Entité émettrice des Certificats de Signature Electronique sur demande de Barid Media, du Donneur d'ordre ou de l'Utilisateur, et ce en application de ses Politiques de Certification.
Certificat de Signature Electronique	Attestation électronique délivrée par un Prestataire de Service de Confiance, qui associe les données de validation d'une signature électronique à une personne physique et confirme au moins le nom de cette personne.
Certificat Qualifié de Signature Electronique	Certificat de signature électronique qui est délivré par un Prestataire de Service de Confiance Qualifié, et qui est conforme à l'Article 9 de la Loi n° 43-20.
Conditions Générales d'Utilisation	Conditions contractuelles qui régissent l'accès à la Plateforme et l'utilisation de ses Services, ainsi que toute interaction des Visiteurs et des Utilisateurs avec la Plateforme.
Dispositif de Création de Signature Electronique	Tout équipement et/ou logiciel, qui comprend les éléments distinctifs du signataire, et qui est conçu pour employer les données de création de signature électronique, et qui sont utilisées dans sa création.
Dispositif Qualifié de Création de Signature Electronique	Dispositif de création de signature électronique qui doit garantir par des moyens techniques et des procédures appropriés que les données de création de signature électronique utilisées pour créer la signature électronique ne peuvent être trouvées par déduction et que la signature électronique est protégée de manière fiable contre toute falsification par les moyens techniques actuellement disponibles, que les données de création de signature électronique ne peuvent être établies qu'une seule fois, et que leur confidentialité est garantie, et que ces données peuvent être protégées de manière fiable par le signataire légitime contre leur utilisation par d'autres, et que le contenu du document à signer ne peut être endommagé ou modifié, et que le signataire ne soit pas empêché d'accéder au document pour en prendre pleine connaissance avant de le signer. La génération ou la gestion de données de création de signature électronique pour le compte du signataire ne peut être confiée qu'à un Prestataire de services de confiance qualifié.
Document	Tout type de document sous format PDF.

<i>Données d'Identification</i>	Ensemble de données permettant d'établir l'identité d'une personne physique ou morale, ou d'une personne physique représentant une personne morale.
<i>Donneur d'Ordre</i>	Client de Barid Media qui donne aux Visiteurs accès à la Plateforme et permet aux Utilisateurs d'utiliser les Services de la Plateforme. Chaque Donneur d'Ordre dispose d'un numéro d'identification individuel au sein de la Plateforme.
<i>Dossier de Preuve</i>	Ensemble de documents et de données constituant la preuve de la signature électronique par l'Utilisateur, reprenant les éléments créés lors de la réalisation de la signature électronique et les données de créations de la signature électronique.
<i>Empreinte numérique</i>	Résultat d'une fonction de hachage à sens unique calculant une empreinte d'un document de telle sorte qu'une modification même quelconque du document entraîne la modification de l'empreinte.
<i>Horodatage Electronique Simple</i>	Données sous forme électronique qui associent d'autres données sous forme électronique à un instant particulier et établissent la preuve que ces dernières données existaient à cet instant.
<i>Horodatage Electronique Qualifié</i>	Horodatage électronique qui lie la date et l'heure aux données de manière à raisonnablement exclure la possibilité de modification indétectable des données, qui est fondé sur une horloge exacte liée au temps universel coordonné, et qui est signé au moyen d'une signature électronique avancée ou cacheté au moyen d'un cachet électronique avancé du Prestataire de Services de Confiance Qualifié qui fournit le service.
<i>Loi n° 43-20</i>	Loi relative aux services de confiance numérique et qui constitue le cadre législatif qui régule la prestation de services liés aux transactions électroniques.
<i>OTP</i>	Mot de passe à usage unique envoyé à l'Utilisateur pour authentifier l'Utilisateur préalablement à la signature électronique.
<i>Plateforme</i>	Plateforme IMDAE mise à disposition par Barid Media en tant que plateforme de signature électronique et de services de confiance pour les transactions électroniques, pour les besoins des Donneurs d'Ordre et des Utilisateurs, en conformité avec la réglementation en vigueur.
<i>Politique de Gestion de Preuve</i>	Document qui décrit les règles de constitution, de conservation et de gestion des preuves relatives à la signature électronique réalisée sur la Plateforme.
<i>Politique de Signature</i>	Document qui décrit les conditions que Barid Media, les Donneurs d'Ordre et les Utilisateurs doivent respecter pour signer électroniquement le Document objet de la signature électronique, ainsi que les conditions selon lesquelles Barid Media recueille la signature électronique de l'Utilisateur.
<i>Prestataire de Services de Confiance</i>	Personne morale qui fournit un ou plusieurs services de confiance, en tant que prestataire de services de confiance agréé ou non agréé, conformément aux Articles 32 et suivants de la Loi n° 43-20.

<i>Prestataire de Services de Confiance Qualifié</i>	Prestataire de services de confiance agréé par l'Autorité Nationale compétente, qui délivre des prestations de services de confiance qualifiées conformément à l'Article 32 de la Loi n° 43-20.
<i>Services</i>	Les services souscrits par le Donneur d'Ordre parmi les services listés à l'Article 7 ci-dessous.
<i>Signature Electronique Simple</i>	Signature électronique qui (i) consiste en l'utilisation d'une méthode fiable d'identification électronique, qui (ii) garantit que la signature est liée au document auquel elle se rapporte et qui (iii) exprime le consentement du signataire, conformément à l'Article 2 la Loi n° 43-20.
<i>Signature Electronique Avancée</i>	Signature électronique conforme aux exigences de l'Article 5 de la Loi n° 43-20.
<i>Signature électronique qualifiée</i>	Signature électronique qui est créée à l'aide d'un dispositif de création de signature électronique qualifié, et qui repose sur un Certificat Qualifié de Signature Electronique, conformément à l'Article 6 de la Loi n° 43-20.
<i>Utilisateur</i>	Toute personne qui accède à la Plateforme pour utiliser les Services ou qui utilise les Services.
<i>Visiteur</i>	Toute personne qui accède à la Plateforme.

2. Identification du prestataire de service de signature électronique

La Société Barid Media est une société Anonyme, au capital de 24.486.550,00 MAD, dont le siège social est sis au Plateforme Nationale Courrier Zone Aéroport – Direction Terminal 3 / Aéroport Med V, 27000 - Nouaceur (Maroc), immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n° 266219, titulaire de l'Identifiant Commun Entreprise n° 001535023000054, enregistrée auprès de la Direction Générale des Impôts sous l'Identifiant Fiscal n° 14379654, dûment représentée par M. Fouad ZAIDI, en sa qualité de Directeur Général (ci-après **Barid Media**).

Barid Media est un prestataire de service qui met à la disposition de plusieurs clients (les **Donneurs d'Ordre**) l'accès à une plateforme de signature électronique dite IMDAE (la **Plateforme**) en vertu d'un contrat de prestation de services de confiance, indépendant des présentes, liant les deux parties.

Barid Media permet aux Donneurs d'Ordre de donner aux Visiteurs et aux Utilisateurs accès à la Plateforme, pour la signature électronique de Documents.

3. Champs d'application

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (**CGU**) régissent l'accès à la Plateforme et l'utilisation de ses Services, par les visiteurs qui accèdent à la Plateforme (les **Visiteurs**) ainsi que par les utilisateurs qui utilisent les Services (les **Utilisateurs**).

Les présentes CGU régissent toute interaction des Visiteurs et des Utilisateurs avec la Plateforme.

Tout accès et/ou utilisation de la Plateforme ou toute utilisation, téléchargement ou accès à tout document provenant de la Plateforme emporte consentement entier et sans réserve aux présentes CGU.

4. Mises à jour des CGU

Les CGU peuvent faire l'objet de modifications à tout moment, tout au long de la vie de la Plateforme et des Services. La version modifiée des CGU s'impose, sans délai, dès sa publication sur la Plateforme, au Visiteur, à l'Utilisateur et au Donneur d'Ordre, qui doivent en conséquence s'y référer régulièrement et avant chaque accès et/ou utilisation.

Le Visiteur, l'Utilisateur et le Donneur d'Ordre sont seuls, et à titre individuel, responsables de la prise de connaissance des CGU applicables au moment de l'accès et/ou de l'utilisation de la Plateforme et/ou des Services de Barid Media, et ne peut tenir pour responsable Barid Media suite à la modification des CGU.

5. Identification du Donneur d'Ordre

Le Donneur d'Ordre est l'entité qui fournit au Visiteur ou à l'Utilisateur le lien pour accéder à la Plateforme, et utiliser les Services en vertu d'un contrat de prestation de services de confiance avec Barid Media, et qui soumet au Visiteur ou à l'Utilisateur le Document à signer électroniquement.

Chaque Donneur d'Ordre dispose d'un numéro d'identification individuel au sein de la Plateforme.

Les relations entre Barid Media et le Donneur d'Ordre font l'objet d'un contrat de prestation de services de confiance, indépendant des présentes CGU. Dans le cadre de ce contrat, le Donneur d'Ordre s'engage à respecter les CGU, la Politique de Signature et la Politique de Gestion de Preuve.

6. Identification de l'Utilisateur

L'Utilisateur est la personne physique ou le représentant légal d'une personne morale qui accède à la Plateforme de Barid Media et utilise les Services de Barid Media.

Les Données d'Identification permettant d'identifier l'Utilisateur sont celles transmises par le Donneur d'Ordre préalablement à l'accès de l'Utilisateur à la Plateforme.

L'Utilisateur s'engage à aviser Barid Media de toute Donnée d'Identification erronée et à sursoir à toute action sur la Plateforme avant la rectification de ses Données d'Identification.

7. Présentation des services proposés par Barid Media

7.1. Accès à la Plateforme

Barid Media, en qualité de Prestataire de Services de Confiance, fournit à titre principal un service de signature électronique. Pour le besoin dudit service, Barid Media met à la disposition du Donneur d'Ordre un accès à la Plateforme, qui le transmet aux Utilisateurs pour leur permettre d'y accéder, afin de signer électroniquement tout Document qui leur est soumis par le Donneur d'Ordre.

7.2. Service de signature électronique

Barid Media permet aux Utilisateurs de signer électroniquement tout Document par le biais d'une Signature Electronique Simple, conforme à l'Article 2 de la Loi n° 43-20, et d'une Signature Electronique Avancée, conforme à l'Article 5 de la Loi n° 43-20.

7.3. Autres Services

Barid Media fournit à travers sa Plateforme, directement ou par le biais de partenaires, une multitude de services de confiance numérique, à savoir :

- Un service de Certificat de Signature Electronique ;

- Un service d'Horodatage Electronique Simple;
- Un service d'Archivage Electronique.

7.4. Service de certificat de signature électronique

Le service de Certificat de Signature Electronique est fourni par Barid Al-Maghrib, en qualité de Prestataire de Services de Confiance partenaire de Barid Media, pour les besoins du service de Signature Electronique Simple et Avancée. Ce service permet l'émission de Certificat de Signature Electronique, conforme à l'Article 2 de la Loi n° 43-20, sur la base duquel est créée la Signature Electronique Simple et Avancée. Le service de Certificat de Signature Electronique est adossé au service de Signature Electronique Simple et Avancée.

De même, l'Utilisateur qui dispose d'un Certificat Qualifié de Signature électronique, conforme à l'Article 6 de la Loi n° 43-20, peut l'utiliser pour créer une Signature Electronique Avancée reposant sur un certificat qualifié pour les besoins de la signature électronique sur la Plateforme.

7.5. Service d'horodatage électronique

Le service d'Horodatage Electronique Simple est fourni par Barid Al-Maghrib. Il consiste à apposer à un document une date fiable sous la forme d'un jeton d'horodatage qui permet de garantir l'existence d'un document à une date donnée et que celui-ci n'a pas été modifié depuis cette date. Ce service est conforme à l'Article 23 de la Loi n° 43-20.

7.6. Service d'Archivage Electronique

Le service d'Archivage Electronique est souscrit par le Donneur d'Ordre pour une durée qui ne peut être inférieure à la durée requise par l'Autorité Nationale compétente. Il permet de réunir, identifier, sélectionner, classer et conserver le Dossier de preuve de la signature électronique.

8. Modalité d'utilisation de la Plateforme

L'Utilisateur accède à la Plateforme à travers un lien qui lui est fourni par le Donneur d'Ordre pour signer électroniquement un ou plusieurs Documents.

L'Utilisateur peut procéder à la Signature Electronique Simple ou Avancée du Document, en fonction du ou des niveaux de confiance de signature électronique souscrits et requis par le Donneur d'Ordre.

Les Données d'Identification sont fournies à Barid Media

- par le Donneur d'Ordre pour la Signature Electronique Simple
- par le Donneur d'Ordre ou la DGSN ou l'Autorité de Certification pour la Signature Electronique Avancée, selon le cas ;
- par l'Autorité de Certification et le Donneur d'Ordre pour la Signature Electronique Qualifiée.

Les Données d'Identification comprennent le nom et prénom ou le pseudonyme, le numéro de Carte Nationale d'Identité Electronique si le niveau de signature choisi le requiert, et sont complétées par le numéro de téléphone et l'adresse électronique de l'Utilisateur.

Dans le cas où l'Utilisateur souhaite utiliser un Certificat Qualifié de Signature Electronique pour la Signature Electronique Avancée de Document sur la Plateforme, il doit préalablement à la confirmation de son choix, vérifier et certifier la validité dudit Certificat, en cochant la case correspondante.

L'authentification de l'Utilisateur par Barid Media est effectuée préalablement à la signature par l'envoi d'un mot de passe à usage unique (**OTP**) au numéro de téléphone et à l'adresse électronique lui appartenant, et qui sont fournis par le Donneur d'Ordre à Barid Media.

L'Utilisateur doit, préalablement à la signature électronique, vérifier l'exactitude et la véracité de ses Données d'Identification. A ce titre, l'Utilisateur doit, préalablement à la signature électronique, certifier la véracité et l'exactitude de ses Données d'Identification, en cochant la case correspondante. Il doit s'abstenir de signer en cas d'erreur, qu'il doit signaler le cas échéant à Barid Media.

L'Utilisateur doit également lire le ou les Documents à signer électroniquement et cocher la case correspondante, préalablement à la signature électronique.

L'Utilisateur ne doit signer électroniquement le Document que s'il y consent sans réserve. Ainsi, la signature électronique de l'Utilisateur vaut consentement plein, entier et définitif au Document signé. L'Utilisateur ne pourra en aucun cas contester la validité de sa signature électronique une fois celle-ci établie.

L'Utilisateur doit, préalablement à la signature électronique, lire et accepter les CGU, la Politique de signature et la Politique de Gestion de Preuve. La signature électronique de l'Utilisateur vaut acceptation des CGU, de la Politique de Signature et de la Politique de Gestion de Preuve.

L'Utilisateur signe le document en activant le bouton d'action ["Je signe"] et en entrant son OTP.

Dès la signature électronique, le Dossier de Preuve est archivé électroniquement. Pendant la durée d'archivage souscrite par le Donneur d'Ordre, il peut être transmis à la requête du Donneur d'Ordre ou de l'Utilisateur, ou de toute autorité judiciaire ou administrative, en vertu de toute obligation légale ou réglementaire qui incomberait au Donneur d'Ordre, à l'Utilisateur ou à Barid Media.

9. Responsabilité de Barid Media

Barid Media agit en qualité de Prestataire de Services de Confiance, en charge de la Plateforme de signature électronique, conformément à la Politique de Signature.

Barid Media agit en qualité d'Autorité de Gestion de Preuve, en charge de la création et de la conservation du Dossier de Preuve, pendant la durée souscrite par le Donneur d'Ordre, conformément à la Politique de Gestion de Preuve.

Barid Media :

- peut prendre en charge l'identification de l'Utilisateur au travers des services adossés à Identité Numérique de la DGSN (Direction Générale de la Sécurité Nationale) pour les services de Signature Electronique Avancée;
- le cas échéant, n'est pas responsable de l'identification de l'Utilisateur, qui est une obligation qui relève du Donneur d'Ordre pour les services de Signature Electronique Simple et Avancée, et de l'Autorité de Certification pour les services de Signature Electronique Avancée reposant sur un Certificat Qualifiée.

L'obligation de Barid Media est limitée à l'authentification de l'Utilisateur par l'envoi d'un OTP sur le numéro de téléphone et l'adresse électronique de l'Utilisateur, qui sont fournis par le Donneur d'Ordre. L'Utilisateur renseigne l'OTP pour signer le Document soumis par le Donneur d'Ordre pour signature électronique. A ce titre, la responsabilité de Barid Media ne pourra être retenue dans le cas où le Donneur d'Ordre transmet à Barid Media des Données d'Identification incorrectes. De même, la responsabilité de Barid Media ne pourra être retenue en cas de perte, de divulgation ou de subtilisation de l'OTP par l'Utilisateur.

Barid Media n'intervient pas dans les relations contractuelles entre le Donneur d'Ordre et l'Utilisateur, et ne peut en aucun cas être partie dans leur relation contractuelle ou en garantir l'exécution. A ce titre, Barid Media ne peut être tenu pour responsable d'un quelconque dommage survenu dans le cadre de la relation contractuelle entre le Donneur d'Ordre et l'Utilisateur, à quelque titre que ce soit.

Barid Media n'assume aucun engagement ni responsabilité quant à la forme, la suffisance, l'exactitude, l'authenticité, la falsification ou l'effet juridique des Documents objets de la signature électronique. Le Donneur d'Ordre détient le contrôle exclusif et la responsabilité du contenu, de la qualité et du format de tout Document faisant l'objet d'une signature électronique. Ces Documents sont chiffrés et Barid Media ne peut accéder à leur contenu ou le contrôler.

Barid Media n'est pas responsable de la non-conformité de la signature électronique à des dispositions légales ou réglementaires applicables à certains documents, notamment du fait de l'exclusion du document concerné de ceux pouvant être signés électroniquement, ou du fait d'exigences légales ou réglementaires spécifiques à certains types de documents, nécessitant un niveau de confiance spécifique ou excluant la possibilité de signer électroniquement le document. Par conséquent, Barid Media n'est pas tenu de déterminer si un document peut être signé électroniquement, s'il doit faire l'objet de formalités spécifiques ou ou s'il doit faire l'objet d'un niveau de sécurité spécifiquement requis pour la signature électronique.

Barid Media n'est pas responsable de la détermination de la durée légalement requise de conservation des Documents signés électroniquement. Le choix de la durée de conservation est à la discrétion du Donneur d'ordre.

Barid Media déploie ses meilleurs efforts afin que la Plateforme soit accessible et dans les meilleures conditions de confort d'utilisation. Barid Media est débiteur d'une obligation de moyen et ne saurait garantir la fourniture d'une Plateforme et de Services exempts de tout défaut. Barid Media pourrait être amené, à tout moment, à modifier ou interrompre temporairement tout ou partie de la Plateforme pour effectuer des opérations de maintenance et/ou effectuer des améliorations et/ou des modifications sur la Plateforme. En aucun cas la responsabilité de Barid Media ne pourra être retenue pour quelque dommage que ce soit qui résulterait d'une interruption de la Plateforme ou de l'altération de son fonctionnement. Toutefois, dans le cas où Barid Media peut anticiper l'interruption du fonctionnement de la Plateforme, les Donneurs d'Ordre seraient préalablement informés par email envoyé à l'adresse électronique fournie à Barid Media.

10. Obligations communes de l'Utilisateur, du Visiteur et du Donneur d'Ordre

L'Utilisateur, le Visiteur et le Donneur d'Ordre s'engagent à ne pas entreprendre les actions suivantes :

- Toute infraction à la législation ou réglementation en vigueur ;
- Toute promotion d'activités illégales dans le but de les commettre ;
- Toute perturbation de l'utilisation de la Plateforme et/ou des Services ;
- Toute distribution ou transmission de virus ou autres codes, fichiers ou programmes informatiques qui interrompent, détruisent ou limitent la fonctionnalité de tout logiciel ou matériel informatique ou équipement de communications électroniques ;
- Tout accès sans autorisation aux dossiers confidentiels ou exclusifs de Barid Media, à ceux d'un autre utilisateur ou de toute autre personne ;
- Toute usurpation d'identité d'une personne physique ou morale ;
- Toute infraction aux droits de tiers ;
- Toute sollicitation indue de données à caractère personnel ou sensible d'autres utilisateurs ;
- Tout accès ou utilisation sans autorisation du compte ou de l'accès d'un Utilisateur ;

- Toute utilisation des Services de Barid Media ou autorisation d'accès à la Plateforme, en contournant les restrictions d'utilisation contractuelles ou en outrepassant les métriques d'utilisation ou d'usage autorisées ;
- Toute fausse affirmation, dénaturation ou dissimulation d'une affiliation avec une autre personne physique ou morale ;
- Toute activité d'ingénierie inverse, de désassemblent ou d'extraction du code source de la Plateforme ;
- Toute activité qui supprime, contourne, désactive, endommage ou interfère avec les fonctionnalités liées à la sécurité, ou qui applique des restrictions sur l'utilisation de la Plateforme ;
- Toute utilisation de moyens automatisés ou manuels en vue d'enfreindre les restrictions de la Plateforme, ou qui contournent d'autres mesures employées afin d'empêcher ou de limiter l'accès, à titre d'exemple en se livrant à des pratiques telles que les captures de données d'écran, les captures de base de données, ou toute autre activité visant à obtenir des listes d'utilisateurs ou d'autres informations ;
- Toute modification, copie, capture, affichage, distribution, publication, mise sous licence, vente, location, prêt, transfert ou commercialisation de tout matériel ou contenu de la Plateforme ;
- Toute utilisation des Services à des fins d'analyse comparative ou en vue de rassembler des informations pour un produit ou un service ;
- Tout téléchargement, publication, transmission, distribution, reproduction, diffusion, duplication, chargement, mise sous licence, création d'œuvres dérivées ou proposition de vente de tout contenu ou toute autre information figurant sur la Plateforme ou les Services de Barid Media, ou obtenus à partir de ces derniers, par quelque moyen que ce soit, sauf selon les dispositions des présentes Conditions ou avec l'autorisation écrite préalable de Barid Media ;
- Toute mise sous licence, concession de sous-licence, vente, revente, location, prêt, transfert, distribution, exploitation en temps partagé ou mise à disposition de toute partie de Services ou de la documentation technique et fonctionnelle de Barid Media pour les Services (la Documentation) pour que des tiers y aient accès, sauf disposition contraire prévue par les présentes Conditions
- Tout accès à la Documentation ou aux Services ou utilisation dans le but d'élaborer ou d'exploiter des produits ou services destinés à être proposés à des tiers en concurrence avec les Services de Barid Media ou de permettre à un concurrent direct de Barid Media d'y accéder ; ou
- Toute transmission d'information qui permette à des tiers d'effectuer les actions précédentes ;
- Toute tentative d'accomplir l'une des actions précédentes.

L'Utilisateur et le Visiteur s'engagent à ne pas entreprendre l'une des actions suivantes :

- Toute certification de l'exactitude et de la véracité des Données d'Identification qui ne sont pas conformes aux Données d'Identification contenues dans la Carte Nationale d'Identité Electronique de l'Utilisateur ou toute autre document d'identification émis par les autorités compétentes ;
- Toute utilisation frauduleuse des données de création de la signature électronique ;
- Toute utilisation d'un Certificat de Signature Electronique dont la validité a expiré ou qui a été révoqué ;
- Toute utilisation des données de création de la signature électronique d'un Certificat de Signature Electronique dont la validité a expiré ou qui a été révoqué ;
- Toute tentative d'accomplir l'une des actions précédentes.

Il est interdit à l'Utilisateur ou au Visiteur d'avoir recours aux techniques de framing sur la Plateforme, de placer des fenêtres contextuelles sur ses pages ou d'endommager l'affichage de ses pages.

L'Utilisateur, le Visiteur et le Donneur d'Ordre reconnaissent que Barid Media n'est nullement tenu de surveiller et de vérifier l'existence d'une éventuelle infraction ou fraude par le biais de l'accès à la Plateforme ou l'Utilisation des Services. Toutefois, Barid Media se réserve le droit de procéder à toute surveillance, vérification ou modification de la Plateforme jugée nécessaire.

Toute infraction au présent Article est susceptible de faire l'objet d'une action civile ou pénale, à la convenance de Barid Media. De même, Barid Media se réserve le droit de résilier le contrat d'utilisation et d'interdire l'accès à la Plateforme et l'utilisation des Services à l'Utilisateur ou Visiteur concerné.

11. Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est responsable de la vérification et de la certification de la validité de son Certificat Qualifié de Signature Electronique, le cas échéant.

L'Utilisateur est responsable de la vérification de ses Données d'Identification. A ce titre, il doit certifier l'exactitude et la conformité des Données d'Identification fournies par le Donneur d'Ordre, avec les Données d'Identification contenues dans sa Carte Nationale d'Identité Electronique ou toute autre document d'identification émis par les autorités compétentes.

L'Utilisateur est responsable de la lecture intégrale du ou des Documents à signer électroniquement.

Pendant la période durant laquelle il est connecté à la Plateforme, l'Utilisateur doit protéger l'accès physique et technique à l'équipement à travers lequel il accède à la Plateforme et aux informations confidentielles qui s'y trouvent, et s'assurer qu'il exerce un contrôle exclusif et continu sur ledit équipement. Il doit également protéger son numéro de téléphone et son adresse électronique contre toute perte, utilisation détournée ou accès non autorisé.

L'Utilisateur est responsable des risques liés à l'utilisation de son OTP, qui doit rester secret. En cas de perte, de divulgation ou de subtilisation de l'OTP, Barid Media décline toute responsabilité des dommages qui pourraient en résulter. Toute perte, divulgation ou subtilisation avérée ou soupçonnée de l'OTP doit immédiatement être communiquée à Barid Media.

L'Utilisateur assume l'entière responsabilité de l'utilisation qu'il fait des informations et contenus présents sur la Plateforme.

Tout usage de la Plateforme et des Services par l'Utilisateur ayant occasionné directement ou indirectement des dommages à Barid Media, lui donnera droit à procéder à toute action jugée utile.

12. Responsabilités du Donneur d'Ordre

Le Donneur d'Ordre est responsable de :

- L'usage qu'il fait de la Plateforme et du contenu de tout document signé par le biais de la Plateforme ;
- La définition du contexte de l'utilisation de la Plateforme et des Services à l'Utilisateur. Barid Media ne pourra en aucun cas être tenu responsable dans le cas où la Plateforme ou les Services sont utilisés par l'Utilisateur à des fins non autorisées par le Donneur d'Ordre ;
- L'accès à la Plateforme et l'utilisation des Services en conformité avec la législation et réglementation en vigueur et avec le contrat de prestation de services de confiance le liant à Barid Media ;
- La mise en place de toutes les mesures de sécurité techniques et organisationnelles nécessaires afin de prévenir toute dégradation ou atteinte à la Plateforme et aux Services ;
- La mise en œuvre, de la maintenance et du développement d'une infrastructure technique (y compris les solutions matérielles et logicielles) afin de permettre l'utilisation de la Plateforme et des Services conformément au contrat le liant à Barid Media.

13. Propriété intellectuelle

La Plateforme IMDAE est la propriété de Barid Media.

Cette Plateforme est une œuvre protégée par le droit d'auteur et droits voisins. Elle comporte des textes, images, photographies, logos, marques qui sont la propriété de Barid Media ou dont certains, font l'objet d'une autorisation d'exploitation au profit de Barid Media lorsqu'ils sont propriété des partenaires de Barid Media. Ces éléments sont eux-mêmes protégés par le droit de propriété intellectuelle.

Toute utilisation, reproduction, téléchargement total ou partiel de la Plateforme, ou de l'un de ses éléments textes, images, photographies et logos sans l'autorisation expresse de Barid Media ou des titulaires des droits est en conséquence interdite, à l'exception de la copie privée réalisée à des fins personnelles et non commerciales.

Toute infraction au présent Article est susceptible de faire l'objet de poursuites civiles et pénales, à la convenance de Barid Media, notamment au titre de la contrefaçon ou atteinte aux droits d'auteurs et droits voisins entraînant le cas échéant le versement de dommages et intérêts.

14. Protection des données à caractère personnel

L'Utilisateur consent à ce que Barid Media collecte et traite ses données à caractère personnel en vue de l'exploitation de la Plateforme et de la prestation des Services conformément à la Loi n° 09-08 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Ce traitement a été notifié et autorisé par la Commission Nationale de contrôle de protection des Données à caractère Personnel (la CNDP) sous le numéro A-PO-757/2020.

Les Données Personnelles collectées sur la Plateforme sont destinées à Barid Media qui pourra également les communiquer à ses sous-traitants pour les besoins de gestion de la Plateforme et des Services.

Conformément à la Loi n° 09-08 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, l'Utilisateur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime en adressant un courrier électronique à reclamation@baridmedia.ma

L'Utilisateur consent au transfert de ses données à caractère personnel à l'Autorité de Certification pour les besoins de l'émission d'un Certificat de signature électronique. L'Utilisateur consent également à l'Archivage Electronique de ses données à caractère personnel par l'Autorité de Certification à des fins de preuve. L'Autorité de Certification atteste être en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, notamment pour ce qui est des données transmises par Barid Media, et dégage Barid Media de toute responsabilité résultant de tout manquement de sa part par rapport à la réglementation susvisée.

Le Donneur d'Ordre atteste être en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, notamment pour ce qui est des données transmises à Barid Media, et dégage Barid Media de toute responsabilité résultant de tout manquement de sa part par rapport à la réglementation susvisée.

15. Respect de la confidentialité

Barid Media s'engage à maintenir confidentielle toute information fournie par le Donneur d'Ordre et par l'Utilisateur et s'engage à prendre les mesures nécessaires à l'égard de son personnel, de ses sous-traitants et fournisseurs pour assurer, sous sa responsabilité, cette confidentialité.

Le Donneur d'Ordre et l'Utilisateur s'engagent à maintenir confidentielle toute information fournie par Barid Media, et s'interdisent de divulguer ou d'exploiter, quelle qu'en soit la forme, toutes les informations dont ils auraient eu connaissance à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme et des Services de Barid Media, que ces informations soient d'ordre technique, commercial, financier, administratif ou autres.

Le Donneur d'Ordre s'engage à prendre les mesures nécessaires à l'égard de son personnel, de ses sous-traitants et fournisseurs pour assurer, sous sa responsabilité, le respect de la confidentialité.

16. Liens vers d'autres sites

La Plateforme peut contenir des liens vers d'autres sites web non-affiliés. Ces liens sont indépendants et fournis uniquement à titre informatif. Barid Media ne dispose d'aucun contrôle sur le contenu de ces sites web et ne peut en aucun être tenu pour responsable de ces sites web.

L'utilisation de ces sites web non-affiliés est soumise à leurs propres conditions d'utilisation et de protection des Données Personnelles.

17. Sécurité de la Plateforme

Pour assurer la sécurité de la Plateforme, Barid Media prend toutes les mesures nécessaires et adéquates visant à protéger par un éventail de technologies et procédures sécurisées les Données Personnelles contre toute perte, utilisation détournée, accès non autorisé, altération ou destruction et ce conformément à l'Article 23 de la Loi n° 09-08 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Toutefois, Barid Media ne saurait offrir une garantie absolue de sécurité, dans la mesure où Internet est un réseau ouvert, sensible par nature à de tels risques.

18. Réclamations

Toute réclamation découlant de l'exécution des présentes CGU, de l'accès à la Plateforme ou de l'utilisation des Services doit être communiqué à Barid Media par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Direction Support, 28 Parc Industriel CFCIM de Bouskoura, avec copie transmise par email à l'adresse reclamation@baridmedia.ma.

19. Loi applicable - Tribunal compétent

Les présentes CGU sont soumises au droit marocain.

Tout différend découlant des présentes CGU ou en relation avec celles-ci, qui ne pourrait être réglé à l'amiable entre les Parties, sera tranché définitivement par les juridictions commerciales de Rabat.